

TABLE DES MATIERES.

AGRICULTURE.—Les charrues à vapeur à l'Exposition Internationale, p. 149. Voyez : Gravures.

ARCHEOLOGIE.—Voyez : Bulletin archéologique. Nouvelle note sur les antiquités trouvées à Montréal, par M. J. W. Dawson, p. 77.

ANNONCES.—Pages 16, 104, 120, 168, 184, 200.

ARTS ET BEAUX-ARTS.—Voyez : Bulletin des arts et des beaux-arts.

AVIS OFFICIELS.—Livres approuvés par le Conseil de l'Instruction publique, p. 8. Séparations, annexions, érections et délimitations de municipalités scolaires : St. Anaclet, comté de Rimouski, p. 9; Callières, C. de Charlevoix, p. 9; Ste. Agathe, C. de Lotbinière, p. 9; Lacolle, C. de St. Jean, p. 9; Percé, Grande-Rivière et Pabos, C. de Gaspé, p. 34; Laval, C. de Montmorency, p. 48; l'Ange-Gardien, C. de l'Outaouais, p. 48; Batiscan, C. de Champlain, p. 48; St. Robert, C. de Richelieu, p. 48; Stukely, C. de Shefford, p. 48; l'Isle-Verte, C. de Témiscouata, p. 48; Notre-Dame-de-la-Victoire, C. de Lévis, p. 84; Ste. Anne-de-la-Pocatière No. 1, C. de Kamouraska, p. 84; Cameron et Bouchette, Wright et Northfield, C. de l'Outaouais, p. 84; Bagot, C. de Chicoutimi, (changement de nom) p. 84; Hunterstown, C. de Maskinongé, p. 97; Salles, C. de Charlevoix, p. 97; Bagotville, C. de Chicoutimi, p. 97; Ville de Lévis, p. 97; Matane, C. de Rimouski, p. 97; Ste. Thérèse, C. de Terrebonne, p. 97; St. Augustin, C. des Deux-Montagnes, p. 97; St. Hyacinthe-le-Confesseur, p. 113; St. Placide, C. de Charlevoix, p. 126; Percé et Cap-Désespoir, C. de Gaspé, p. 127; Mansfield et Waltham, C. de Pontiac, p. 127; Ste. Béatrix, C. de Joliette, p. 154; Windsor et Stoke, C. de Richmond, p. 154; Garthby et Wolfestown, C. de Wolfe, p. 154; Hartwell et Ripon et St. Etienne, C. de l'Outaouais, p. 154; St. Gilles et St. Agapit, C. de Lotbinière, p. 154; L'Assomption, p. 154; Ristigouche et Matapédia, C. de Bonaventure, p. 154; St. Jacques l'Achigan, C. de Montcalm, p. 189; Hébertville, etc., C. de Chicoutimi, p. 189.—**NOMINATIONS** de Commissaires d'école : St. Sylvestre-Sud et St. Sylvestre-Nord, C. de Lotbinière, p. 9; Callières, C. de Charlevoix, p. 9; St. Jean, C. de Chicoutimi, p. 9; Ste. Anne-des-Monts, C. de Gaspé, p. 9; Village de Rimouski, p. 9; Hereford, C. de Compton, p. 9; Bergeronnes, C. de Saguenay, p. 9; Cranbourne, C. de Dorchester, p. 9; Hemmingford, C. de Huntingdon, p. 9; Ste. Agathe, No. 2, C. de Lotbinière, p. 9; St. Sévère, C. de St. Maurice, p. 9; Bagotville, C. de Chicoutimi, p. 34; Kamouraska, p. 34; Ste. Agathe No. 1, C. de Lotbinière, p. 34; Village de St. Edouard, C. de Témiscouata, p. 34; Laval, C. de Montmorency, p. 48; Low, C. de l'Outaouais, p. 48; Percé, C. de Gaspé, p. 48; St. Luc, C. de St. Jean, p. 48; Maniwaki, Cameron et Bouchette, Wakefield, Wright et Northfield, C. de l'Outaouais, p. 84; Pabos, C. de Gaspé, p. 96; Matane, C. de Rimouski, p. 96; Salles, C. de Charlevoix, p. 96; St. Albert, C. d'Arthabaska, p. 96; St. François, C. d'Yamaska, p. 96; Isle de Laval, C. de Montmorency, p. 96; Township de Matane, C. de Rimouski, p. 113; Ham-Nord, C. de Wolfe, p. 113; St. Romuald, C. de Missisquoi, p. 113; St. Agapit, C. de Lotbinière, p. 154; Hartwell et Ripon, C. de l'Outaouais, p. 154; St. Augustin et St. Sauveur, C. des Deux-Montagnes, p.

154; Wolfestown, C. de Wolfe, p. 154; Cap-Désespoir et Percé, C. de Gaspé, p. 154; Cité de Québec, (catholiques) p. 154; Ste. Béatrix, C. de Joliette, p. 154; St. Vincent, C. d'Arthabaska, p. 154; St. Etienne, C. de l'Outaouais, p. 177; Waltham, C. de Pontiac, p. 177; Cap-Rouge, C. de Québec et Portneuf, p. 177; Ste. Marie, C. de Beauce, p. 177; Hunterstown, C. de Maskinongé, p. 177; Stoke, C. de Richmond, p. 177; Berthier, C. de Berthier, p. 177; St. Placide, C. de Charlevoix, p. 177; Ste. Anne-des-Monts, C. de Gaspé, p. 177; St. Jean, C. de St. Jean, p. 177; St. Edouard, C. de Dorchester, p. 189; Stanfold, C. d'Arthabaska, p. 189; Anse-à-Grieffonds, C. de Gaspé, p. 207; St. Colomb, C. de Québec, p. 207; Mansfield, C. de Pontiac, p. 207; St. Sylvestre-Sud, C. de Lotbinière, p. 207; St. Gilles, C. de Lotbinière, p. 207; Garthby, C. de Wolfe, p. 207; Cranbourne, C. de Dorchester, p. 207; Ste. Marthe, C. de Vaudreuil, p. 207; Godmanchester, C. de Huntingdon, p. 207.—**Nominations** de Syndics d'école : St. Dunstan, C. de Québec, p. 48; Tingwick, C. d'Arthabaska, p. 48; Shefford, p. 177; Sherrington, C. de Napierville, p. 207; Durham, No. 1, C. de Drummond, p. 207.—**Diplômes** octroyés par les Bureaux d'Examineurs : Bureaux des protestants de Québec, p. p. 9, 97, 127, 189. Bureau des catholiques de Québec, p. p. 49, 84, 207. Bureau des catholiques de Montréal, p. p. 9, 34, 48, 84, 97, 113, 155, 207. Bureau des protestants de Montréal, p. p. 34, 48, (nomination d'un nouveau secrétaire) 84, 97, 113, 155, 207. Bureau de Stanstead, p. p. 9, 113, 208. Bureau de l'Outaouais, p. p. 9, 34, 48, 97, 113, 208. Bureau de Trois-Rivières, p. p. 84, 189. Bureau de Kamouraska, p. p. 97, 208. Bureau de Sherbrooke, p. p. 97, 155, 189. Bureau de la Beauce, p. 208. Bureau de Rimouski, p. 208. Bureau de Richmond, p. 208.—**Par les écoles Normales** : Jacques-Cartier, p. 127; Laval, p. 127; McGill, p. 127.—**Tableau** des bureaux d'examineurs par comtés, p. 156.—**Nominations** de membres pour les bureaux d'examineurs, p. p. 48, 113, 154, 177, 189.—**Nomination** de membres pour le Conseil de l'Instruction Publique, p. p. 96 et 177.—**Au sujet** du "Règlement pour l'examen des candidats au brevet d'instituteur" pour ce qui a rapport à la pédagogie et à l'agriculture, p. 84.—**Avis** concernant l'érection des municipalités, p. 154.—**Amendements** au "Règlement pour définir la juridiction des anciens Bureaux d'Examineurs et pour en établir de nouveaux," et au "Règlement pour l'examen des candidats au brevet ou diplôme d'instituteurs dans le Bas-Canada," p. 153.—**Dons** offerts à la Bibliothèque du Département, p. p. 9, 34, 97, 113, 127, 155, 190, 208.—**Avis** aux instituteurs de la circonscription de l'école normale Jacques-Cartier, p. 9.—**Instituteurs** disponibles, p. p. 9, 49, 84, 97, 113, 155, 189, 190.—**Instituteurs** demandés, p. p. 9, 97.—**Avis** aux directeurs de maisons d'éducation qui veulent se prévaloir des dispositions de l'acte 19 Vict., chap. 19, p. 96.—**Avis** à ceux qui correspondent avec le Département de l'Instruction Publique, p. 113.—**Résolutions** du Conseil de l'Instruction Publique, (amendements) p. 207.—**Errata**, p. p. 9, 84, 98, 196.

BEAUX-ARTS.—Voyez : Bulletin des arts et des beaux-arts.—**Discours** d'introduction au cours de dessin pratique de M. Bourassa, à l'école normale Jacques-Cartier, p. p. 4 et 27.